

**Dossier de Candidature pour les Stands de plus de
3m (5m max)
Festival de Danse 13 et 14 Septembre 2025
Melleran (79)**



Nom du Stand : _____

Coordonnées du Responsable :

- Nom : _____
- Adresse : _____
- Adresse e-mail : _____
- Numéro de téléphone : _____
- Numéro de Siret : _____
- Site internet : _____

Description du Stand :

(Indiquez le type de produit vendu)

Dimensions de l'emplacement nécessaire : *(mettre largeur, longueur et inclure vos annexes)*

Conditions de Participation :

- Les stands doivent obligatoirement participer aux deux jours du festival de danse.
- Le prix de participation est de 60 euros pour les deux jours.
- Le règlement des frais de participation se fera au moment de l'inscription soit par espèce ou chèque (libellé au nom de : Dan's Joam festival).

Le dossier pourra être envoyé par courrier à :

Dan' Joam
33 rue des artisans Limort
79190 Clussais la Pommeraie

Ou par mail à dansjoam@hotmail.fr

Engagement envers la Qualité et la Sécurité :

- Les participants s'engagent à respecter les normes d'hygiène et de sécurité alimentaire en vigueur (pour les produits alimentaires vendu)

Informations Complémentaires :

(Si vous avez des informations supplémentaires à fournir concernant votre stand ou votre participation au festival de danse, veuillez les indiquer ici.)

Date limite de Candidature : 1 er Juin 2025

Documents à Fournir :

- Attestation d'assurance de responsabilité civile 2025 ou professionnelle
- Extrait de Kbis (pour les sociétés)
- Copie des pièces d'identités des participants
- Mise à jour de l'URSSAF (Document certifié la mise à jour de votre URSSAF)

Rappel :

- Aucune vente de boisson n'est autorisée
- Arrivée des stands à 8h le samedi 13 septembre 2025
- Départ des stands à la fermeture du site le dimanche 14 septembre 2025 (sauf dérogation vu avec le directeur du festival et du responsable sécurité)
- Les stands auront une place attribuée
- L'organisateur ne pourra pas fournir de zone de stockage ni de raccordement à l'eau
- **Pas de stationnement de véhicule sur les stands**
- Le dossier de candidature, une fois validé, servira de faire valoir en contrat d'acceptation

Le candidat reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur des exposants.

Fait à :

Le :

Signature du prestataire :

Validé le :

Signature du Président :